

**COMPOSITION DE JURY D'EXAMENS DU DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES** *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles – parcours activité de pleine nature*

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-1, L.613-1 et L.712-2,  
Vu l'arrêté du 16 juillet 1984 relatif au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, notamment son article 9,  
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 23 septembre 2025 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,  
Vu la proposition *l'administratrice provisoire de l'UFR Sciences et Montagne* du diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2025-2026, la composition du jury d'examens du **diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques**

**Mention :** Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles – parcours activité de pleine nature

**Spécialité :**

pour la **validation du semestre 1** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, PRAG, PRCE, chargé d'enseignement vacataire, professionnel)
Président ➤ MORAND Frédéric	PRAG EPS
Membres ➤ ROUSSEL Anne ➤ FORESTIER Nicolas ➤ RUSCICA Laetitia	➤ PRAG EPS ➤ PR 74 ➤ PRAG

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'*UFR Sciences et Montagne* sur le site universitaire du Bourget du Lac.

**Article 3 :** Le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et *l'administratrice provisoire de l'UFR Sciences et Montagne*, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le le 24 novembre 2025

Pour le Président et par délégation  
L'Administratrice provisoire de l'UFR SceM

  
Marguerite GISCLON

Copie aux membres du jury d'examens